
Chroniques

Arguments et topicalisation en langue kabyle

Topicalisation and argument in Kabyle Language

Djamel Zenati
Université Alger 2

Received: 15/ 01/ 2018 / Revised: 30/03/2018/ Accepted: 20/05/2018

Pour citer cet article

Zenati, Djamel. « Arguments et topicalisation en langue kabyle ». *Aleph. Médias, langues et sociétés* 5, n° 1 (2018): 109-115.

Ou

Zenati, Djamel. 2018. « Arguments et topicalisation en langue kabyle ». *Aleph. Médias, langues et sociétés* 5 (1): 109-15.

Arguments et topicalisation en langue kabyle

Djamel Zenati
Université Alger 2

Introduction

L'actualité tumultueuse et les événements de ces derniers temps portent tragiquement encore une nouvelle fois la chose berbère sur le devant de la scène. Et il me paraît alors opportun que soit réservé un moment à une présentation même sommaire de la question linguistique en Algérie et porter du même coup et par le même mouvement le débat sur une autre scène. Ce déplacement aurait pu nous inviter à l'élaboration d'un exposé évoquant, en la résumant, la situation d'une langue dans la tourmente sociolinguistique qu'elle traverse. L'effet immédiat serait la production d'une dénonciation d'une politique de l'absurde et nous voir ainsi replonger dans l'autre scène que, pour l'occasion, nous voulons éviter.

Linguiste parmi les linguistes, je porterai le débat sur ce que la tradition linguistique nomme le nom et tenterai, non sans passion, de l'examiner dans tous ses états. Je poserai, après un rapide survol typologique, deux états déterminés par la fonction syntaxique assurée par le nom : l'état libre et l'état d'annexion qui est « l'indice d'un rapport de dépendance vis-à-vis d'un autre nominal (nom et pronom). »¹ L'état, le nombre et le genre constituent la carte anatomique du substantif en langues berbères.

Le premier point, même s'il est d'une grande généralité correspond à une double visée : permettre, d'une part, dans un souci didactique à un lecteur profane de se familiariser avec cette langue et en comprendre, partiellement, la structuration et tenter, d'autre part, une timide œuvre de réhabilitation du concept de substantif, écarté à tort, de la nomenclature grammaticale².

Le Kabyle une langue VSO ou SVO ?

Le Kabyle, à l'instar des autres langues berbères³ et plus généralement des autres langues sémitiques⁴, est une langue VSO même si l'ordre SVO⁵ se présente comme alternative courante⁶. Si l'objet ne pose pas de réelles difficultés dès lors où il est occurant à l'état libre, à l'inverse, le sujet, lui, se présente à l'état d'annexion en position non marquée et à l'état libre en position topicalisée. Même « soumise à un très

¹ S. Chaker, *Manuel de linguistique Berbère I*, p. 125.

² Notons bien si le concept est quasiment absent dans la littérature linguistique du berbère (essentiellement les travaux d'inspiration générativistes), S. Chaker, encore lui, le place au centre du système en affirmant son caractère « fondamental » dans le système du nom.

³ Faut-il considérer le kabyle comme une variété régionale ou dialectale d'une langue berbère ou alors considérer le Kabyle comme une langue et parler alors de langues berbères. Le choix délibérément opéré, celui de parler de la langue Kabyle, se justifie aussi bien d'un point de vue linguistique que sociolinguistique.

⁴ La Kabyle comme les autres langues berbères est une chamito-sémitique

⁵ Cette affirmation ne soulève pas le courroux mais du moins la désapprobation de Monsieur Touratier. Je me réserve la possibilité d'une intervention où je tenterais de le convaincre ou alors me ranger à son opinion : rien n'est encore gagné.

⁶ Ce modèle, par ailleurs concorde avec l'universel 6 de Greenberg (1963).

fort processus de morphologisation »⁷ l'opposition état libre vs état d'annexion possède une valeur discriminatoire à l'égard des fonctions sujet et objet. Considérons alors l'exemple suivant

1. 1. t - enya t- ø - mettu - t - aḡi a - rgas - is
 3fs - tuer f- EA - femme - fs - dém Els - homm - pos3s

Le /t/ discrimine la personne verbale de rang troisième de genre féminin. Le verbe, lui, se résume à la racine /nɣ/⁸ et /a/, constituant le schème, implique une valeur aspectuelle d'accompli : le thème est l'association de la racine et du schème.

2. t - a - mettu - t - aḡi t - enya a - rgas - is
 f - Els - femme - fs - dém 3fs - tuer Els - homme - pos3s

D'une façon générale, dès lors où toutes les expansions du substantif et les compléments du verbe sont postposées, on peut, sans grand risque, avancer et soutenir l'hypothèse selon laquelle le Kabyle peut être considéré comme une langue à tête initiale.

3. zrey [a- rgaz n t - ø - mettu - t - aḡi]
 voir 1s - Els - homme de fém. - EA - femme -fs - dém.
 4. zrey [a- rgaz i - nɣ - n]
 voir 1s - Els - homme que tuer 3mp
 5. 5. y - zdeɣ [deg ø xam a - mɣ^wran]
 3ms habiter dans ms maison Els grand

A travers ces exemples, il apparaît clairement que le Kabyle implique dans sa systématique une opposition nette entre le système du nom et celui du verbe. Il présente « les êtres indépendamment des comportements dans lesquels ils sont engagés et, inversement, les comportements indépendamment des êtres qui y sont engagés. »⁹

Dans le système du nom, l'adjectif « grand » de l'exemple 5, morphologiquement apparenté au substantif, se distingue, en langue, du substantif par son régime d'incidence externe qui destine sa matière notionnelle précisément au substantif pour lui apporter un complément sémantique et par son fonctionnement en discours toujours occurrent à l'état libre.

Le verbe, fondamentalement adossé au temps, intégrant l'expression de la personne en limite interne, peut, à lui tout seul, faire phrase et fonctionner en discours sans qu'il n'ait recours à un pronom personnel conjoint. La synapse, en lui, du sujet et du prédicat ne s'est pas dénouée : il est tout entier prédicat-sujet¹⁰.

Notons enfin qu'en berbère comme pour l'ensemble des langues sémitiques et chamito-sémitiques, noms et verbes sont des « complexes obtenus par adjonctions de marques spécifiques à des racines lexicales communes indifférenciées. »¹¹ Nous reprenons ici pour illustrer ce propos l'exemple de la racine s-m-d (concept de froid) que cite, en le reprenant à Dallet, Gilles Polian¹² :

⁷ S. Chaker, id. p. 125

⁸ Nous pouvons hasarder, ici, l'hypothèse selon laquelle la temporalité zéro, en langues berbères, se confond avec l'impératif qui semble constituer le point de départ de la construction de l'image temps.

⁹ G. Moignet, *Systématique de la langue française*, p. 15.

¹⁰ Cf. Pour une analyse plus approfondie J. Zenati, « support et prédicat en langues berbères », El Moubariz, Alger à paraître. Aussi S. Chaker, dans une perspective théorique différente, pour qui « le verbe berbère est défini par l'association d'une racine lexicale...d'une marque aspectuelle conjointe, souvent amalgamée et d'un indice de personne », op. cit., p. 124.

¹¹ S. Chaker, op.cit. 128.

¹² G. Polian, l'état du nom en berbère », mémoire de maîtrise, Institut de Linguistique et de Phonétique Appliquées, octobre 1998.

Schème iCCiC	Forme ismid	Catégorie V	Traduction être froid, avoir froid, se refroidir
taCCuCi	tasmuḍi	Subst. fém	fraîcheur
aCC:iC	asemmīḍ	Subst. mas	Froid, basse température
aCC:aC	asemmaḍ	Adj.	Froid, frais

2. L'état du substantif en langue amazigh

À ce niveau, après cette brève présentation, il est temps de poser ce qui, d'un point de vue syntaxique, détermine l'état du substantif. La complexité du phénomène et la diversité des mécanismes impliqués nous invitent à exposer les faits de langue en les considérant comme un matériau empirique. Nous n'examinerons dans cette communication que les positions de sujet et d'objet même si la compréhension du phénomène exige une analyse de l'ensemble des contextes syntaxiques dans lesquels le substantif est occurrent. Nous entrevoyons donc les limites de notre démarche qui, pour l'occasion, est bien fragmentaire même si elle peut permettre dans un premier temps mais dans premier temps seulement de révéler un fait explicateur.

L'examen de l'exemple 2

- t - a - mettu - t - aḡi t - enya a - rgas - is
- f - Els - femme - fs - dém 3fs - tuer Els - homme - pos3s

montre clairement qu'en langue kabyle, le sujet d'un verbe transitif se présente à l'état d'annexion et l'objet à l'état libre.

L'introduction d'un complément prépositionnel spécifiant un objet second ne modifie en rien l'état du sujet et de l'objet :

- t - efka - t - ø - mettu - t - aḡi a - yefki i w-emcic - is
- 3fs donner f - EA femme fs - dém. Els lait à EA-chat - pos3s

Le sujet d'un verbe intransitif est aussi à l'état marqué

- 6. t - ruh t - ø - mettu - t - aḡi
- 3fs partir f - EA femme fs - dém.

Une observation même superficielle de ces exemples permet de constater que le sujet est occurrent à l'état d'annexion en position non marquée et à l'état libre en position topicalisée ; l'objet, lui, est toujours à l'état libre. Comme elle autorise à conclure, d'une part, que l'état d'annexion correspond au cas nominatif et l'état libre au cas accusatif et d'autre part, puisque dans les langues le nominatif est moins marqué que l'accusatif, à considérer l'état d'annexion comme le cas non marqué, et l'état libre le cas marqué.

Les exemples que nous venons d'examiner mettent en œuvre une topicalisation, par détachement, qui consiste à emphatiser une information pour apporter à son endroit un commentaire.

Examinons les exemples suivants¹³ :

- 7. t - a - mettu - t - aḡi t - enya a - rgas - is
- f - Els - femme - fs - dém 3fs - tuer Els - homme - pos3s
- 8. t - enya a - rgas - is t - ø - mettu - t - aḡi
- 3fs - tuer Els - homme - pos3s f - EA - femme - fs - dém
- 9. a - rgas - is t - enya - t¹⁴ t - a - mettu - t - aḡi

¹³ Nous soulignons l'élément topicalisé.

Els - homme - pos3s 3fs - tuer -objet 3ms f - Els - femme - fs - dém

Les exemples 7, 8 et 9 montrent qu'en langue kabyle, la topicalisation peut concerner aussi bien le sujet que l'objet et peut se mettre en œuvre aussi bien à gauche qu'à droite. Elle n'est soumise qu'à une seule contrainte : l'état libre est occurrence à gauche et l'état d'annexion à droite. Le groupe topicalisé, lui, n'est pas contraint à être occurrence en position argumentale.

Cette contrainte suffit à elle seule à mettre en crise l'hypothèse selon laquelle l'état d'annexion correspondrait au cas nominatif et l'état libre au cas accusatif. Et plus généralement à douter de l'hypothèse de l'état comme cas.

En effet, comment expliquer que le sujet, topicalisé à gauche, informe le cas accusatif et l'objet, topicalisé à droite, informe le cas nominatif ?

Ces observations nous autorisent déjà une généralisation. La topicalisation de l'objet coïncide avec l'occurrence d'une marque affixale de l'objet, régie par une contrainte de coréférence, sur le verbe. Cette dernière, associée au verbe par adjonction, est un pronom résomptif qui constitue l'argument sur lequel s'achève la tension qui fonde le procès. Elle est donc pour ainsi dire en position adjointe et constitue, le site, lieu où se résout la tension verbale.

Ainsi donc¹⁵

10. quand l'objet est présent dans le verbe en limite interne sous forme d'une marque affixale, il est à l'état libre à gauche et à l'état d'annexion à droite ;
11. le sujet est à l'état libre quand il est occurrence à gauche et à l'état d'annexion quand il est occurrence à droite ;
12. et enfin un groupe présent dans le verbe sous forme d'une marque affixale est à l'état libre à gauche et à l'état d'annexion à droite.

Cette analyse du fonctionnement syntaxique de l'objet topicalisé et du sujet en position marqué et topicalisé aboutit à considérer que les marques du sujet affixées au verbe comme ayant une valeur argumentale et constituant, de fait, l'opérateur de la tension verbale.

Ces considérations nous permettent de prendre part au débat ouvert sur le statut des marques affixales qu'involue le verbe et de tenir sévèrement distinct le sujet en position non-marquée et le sujet topicalisé à droite. Les adjonctions, qu'elles soient occurrence à gauche ou à droite, n'impliquent pas de différence structurale et ne déstabilise pas la hiérarchie structurale.

Chaker S., *Manuel de linguistique Berbère I*, Alger, Bouchène, 1991.

Polian P. *L'état du nom en berbère*, mémoire de maîtrise, Institut de Linguistique et de

Phonétique Appliquées, octobre 1998.

Zenati J. 2015. « Verbe et phrases en langues romanes », Aleph, langues et sociétés. Vol. 2. N°. 1.

¹⁴ Notons qu'un affixe spécifiant l'objet occurrence dans le groupe topicalisé est présent dans le verbe. Il est régi par une contrainte de coréférence.

¹⁵ Le sujet analysé dans ces exemples est aussi bien topicalisé qu'en position non-marquée alors que l'objet, lui, est toujours topicalisé.

Résumé

Linguiste parmi les linguistes, je porterai le débat sur ce que la tradition linguistique nomme le nom et tenterai, non sans passion, de l'examiner dans tous ses états. Je poserai, après un rapide survol typologique, deux états déterminés par la fonction syntaxique assurée par le nom : l'état libre et l'état d'annexion qui est « l'indice d'un rapport de dépendance vis-à-vis d'un autre nominal (nom et pronom) ». L'état, le nombre et le genre constituent la carte anatomique du substantif en langues berbères.

Le premier point, même s'il est d'une grande généralité correspond à une double visée : permettre, d'une part, dans un souci didactique à un lecteur profane de se familiariser avec cette langue et en comprendre, partiellement, la structuration et tenter, d'autre part, une timide œuvre de réhabilitation du concept de substantif, écarté à tort, de la nomenclature grammaticale.

Mots-clés

Topicalisation, argument, verbe, berbère

Abstract

Titre : Topicalisation and argument in Kabyle Language

After a quick categorical presentation, I will state two cases identified by the syntactic function performed by the noun: the free case and the attachment case which is "a sign of a dependency relationship to another noun (noun and pronoun)".

The anatomical card of the source in Berber language is represented by the person, status, number, gender, and addendum.

Even if the first matter is predominantly general, on the one hand, it allows the novice reader to adapt to this language and partially understand the construction. On the other hand it tries to restore the concept of the source which was unduly removed from the grammatical list.

ملخص

سأطرح، بعد عرض تصنيفي سريع، حالتين تحددهما الوظيفة التركيبية التي يؤديها الاسم: الحالة الحرة وحالة الإلحاق التي هي "علامة عن علاقة التبعية بالنسبة لاسم آخر (الاسم والضمير)". يمثل الشخص، الحالة، العدد، الجنس والإضافة البطاقة التشرحية للمصدر في اللغات البربرية.

إن الأمر الأول ولو أنه يغلب عليه العموم ذو مقصد مزدوج: فهو يسمح من جهة، والبعد تعليمي، للقارئ المبتدئ التكيف مع هذه اللغة وأن يفهم جزئيا البناء، ويحاول من جهة أخرى القيام برد الاعتبار لمفهوم المصدر، الذي أبعد بغير مبرر من القائمة النحوية.

كلمات مفتاحية

الوظيفة التركيبية , الحالة الحرة , الحالة الإلحاق